



Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Nouvelle-Calédonie
8 rue LACAVE-LAPLAGNE - TRIANON
BP 2357 98846 NOUMEA CEDEX
Tel/Fax : (687) 28.51.20
Courriel : contact@nouvellecaldonie.ufcquechoisir.fr
Site : <http://www.ufcnouvellecaldonie.nc>

Communiqué de presse

Crèmes solaires : une fausse sécurité

L'UFC Que Choisir a publié, dans le numéro de Que Choisir de Juillet / Août 2016, les résultats de son test sur les crèmes solaires pour enfants.

Les résultats sont alarmants pour près d'une crème sur trois (communiqué de presse en annexe).

Lors de la conférence publique organisée par notre association ce mardi 15 novembre dernier, le Dr Éric Lancrenon, dermatologue, a présenté les risques liés à notre comportement vis-à-vis du soleil.

Les principales conséquences d'une exposition toujours plus longue au soleil sont un vieillissement accéléré et l'émergence de très nombreux cancers cutanés ou de lésions oculaires, aux conséquences parfois dramatiques.

En Nouvelle-Calédonie, la situation est très inquiétante et les chiffres du registre du cancer traduisent mal la réalité. Il faudrait ramener l'incidence des cancers de la peau à la population ayant la peau claire pour avoir le chiffre réel qui serait alors bien plus élevé que celui de la France.

Le conseil le plus simple pour les peaux claires : « Ne pas s'exposer et se protéger lors des activités de plein air (vêtements, chapeau, lunettes, crème), surtout pour les enfants avant 10 ans en visant un résultat : Pas trop de bronzage et pas de coup de soleil ! ».

Pour le conseil d'administration, la présidente, Luce LORENZIN

Nouméa, le 21 novembre 2016

CONTACT PRESSE : 28 51 20

Pièce jointe : communiqué de presse de UFC Que Choisir

Nous proposons sur notre site internet des informations complémentaires.



UFC-QUE CHOISIR
233 boulevard Voltaire
75555 PARIS CEDEX 11
Tel : 01.43.48.55.48
Fax : 01.43.48.44.35
www.quechoisir.org

Paris, le 06 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Test sur les crèmes solaires pour enfants :

Fausse sécurité sur les UVA pour près d'un tiers des produits !

A l'heure où commencent les vacances scolaires estivales, l'UFC-Que Choisir publie un test particulièrement inquiétant sur les crèmes solaires pour enfants. Au vu de la très faible protection aux UVA constatée sur près d'un tiers des produits testés, l'association alerte les parents sur les risques induits du fait de mentions laissant croire à une pleine protection de l'enfant et dépose plainte contre les 5 fabricants concernés pour pratique commerciale trompeuse et tromperie.

En effet, l'UFC-Que Choisir a testé en laboratoire 17 produits de protection solaire d'indices élevés (50 et 50+) destinés aux enfants et présentés sous forme de crèmes, sprays et laits solaires. Alors que leurs emballages débordent de mentions rassurantes, les résultats révèlent de graves carences en termes de protection aux UV, alors que le strict minimum pour des crèmes solaires est de protéger de ces rayons nocifs !

- **Une protection très insuffisante contre les UVA pour près d'une crème sur trois !** Si la totalité des 17 produits testés protège correctement des UVB, en revanche cinq d'entre eux¹ n'offrent pas -et de loin- la protection minimale contre les UVA requise par les experts français² et les autorités européennes³. Bien qu'ils n'occasionnent pas de traces visibles (coup de soleil), les UVA sont tout aussi responsables des cancers de la peau. Les consommateurs ne peuvent pas non plus se fier aux produits de grande marque, en effet le *'lait solaire spécial enfant'* de CLARINS est le plus mal noté de notre test et écope, au côté du spray solaire *'Photoderm kid'* de BIODERMA, de la recommandation peu enviable *'NE PAS ACHETER'*.

¹ Lait solaire spécial enfant 50+ de Clarins, Photoderm kid 50+ de Bioderma, Lait solaire kids 50+ « bio » de Biosolis, crème solaire enfant 50+ « bio » d'Alga Maris et Spray hydratant kids « bio » 50 de Lovéa.

² Information aux industriels, recommandation européenne : mise à jour portant sur les conditions d'étiquetage des produits de protection solaire – Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) - Janvier 2007

³ Recommandation de la Commission Européenne du 22 septembre 2006 relative aux produits de protection solaire et aux allégations des fabricants quant à leur efficacité

- **Des mentions d'étiquetage faussement rassurantes :** Ces résultats sont d'autant plus inadmissibles que tous ces produits sont porteurs d'indices élevés ainsi que des mentions '*Haute protection*' ou '*Très haute protection*' et affichent sur leur emballage le logo '*UVA*' laissant croire à tort aux consommateurs que les produits sont pleinement protecteurs.
- **Les crèmes solaires 'bio' ne tiennent pas leurs promesses !** Alors que les produits biologiques mettent en avant leur composition à base d'ingrédients naturels, force est de constater que les filtres anti UV à base de minéraux qu'ils utilisent sont inefficaces pour arrêter correctement les UVA. Sur les 5 produits testés, 2 offrent une protection à peine correcte et 3 une protection très insuffisante ! Autre argument du 'bio' battu en brèche : l'absence d'impact sur l'environnement. Alors que l'on connaît depuis longtemps la toxicité sur la flore marine des filtres solaires utilisés dans les crèmes solaires conventionnelles, certaines études montrent un impact tout aussi néfaste des filtres utilisés dans le bio.

Soucieuse de garantir la sécurité des consommateurs, particulièrement les plus jeunes, l'UFC-Que Choisir :

- Dépose plainte auprès du tribunal de Paris contre les fabricants CLARINS, BIODERMA, BIOSOLIS, ALGA MARIS et LOVEA pour pratique commerciale trompeuse et tromperie,
- Et dans l'attente de la mise en œuvre de l'action publique, presse les fabricants concernés de retirer sans délai leurs produits des rayons et de procéder à un rappel. A défaut l'Association saisira la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF).
- Rappelle aux parents que le meilleur moyen de protéger les enfants contre le soleil est de ne pas les exposer notamment pour les plus jeunes et d'éviter les heures où l'ensoleillement est le plus fort. Elle les invite à consulter son guide d'achat gratuitement consultable sur le site [quechoisir.org : https://www.quechoisir.org/guide-d-achat-creme-solaire-n4471/](https://www.quechoisir.org/guide-d-achat-creme-solaire-n4471/)